



COUPE DE FRANCE

Universitaire de Stand-Up Paddle

& **DOUBS PADDLE RACE**  2^e édition

BESANÇON
30-31 MAI



© 2018 - STUDIO 26 - www.studio-26.net

Contact : DoubsPaddleRace@gmail.com • 06 51 24 35 46



Bienvenue à Besançon !

La nouvelle Ligue de Bourgogne Franche-Comté accueille 6 Championnats de France Universitaires en 2018-2019. C'est avec un grand plaisir que Besançon innove avec une grande première : la Coupe de France de Stand Up Paddle.

Cela est né d'une véritable coopération avec **doubs Paddle**, club de Stand Up paddle à Besançon, qui œuvre auprès de nos étudiants pour promouvoir ce sport.

Ce tout nouveau sport outdoor s'inscrit dans l'évolution des pratiques, en phase avec le besoin d'un retour au naturel de plus en plus sollicité. Cette discipline sportive est dorénavant reconnue par la Fédération Nationale des Sports Universitaires, et promise à un bel avenir. Avec cette phase finale, cela permet de mettre en lumière les jeunes talents français, dont les aînés performant au niveau mondial avec des titres de champion du monde. A chacun de mettre en avant sa performance, son endurance, ses relations avec le milieu sportif. Alors, à vos pagaies ! Et longue vie à cette compétition.

Officiels, bénévoles, restaurateur, partenaires et bien sur toute l'équipe de la Ligue du sport U feront le maximum pour que votre séjour en Franche-Comté constitue un moment fort et inoubliable de votre vie sportive universitaire, que chacun ici en soit vivement remercié.

A tout bientôt

Michel Crevoisier

Directeur de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté du sport universitaire.

Au pied d'un patrimoine mondial de l'Unesco (Citadelle de Vauban), au cœur de la pratique outdoor du Grand Besançon et d'un pôle universitaire de plus de 30 000 étudiants, dans un cadre idyllique urbain et naturel, les compétitions se dérouleront au cœur historique de Besançon sur la boucle du Doubs, rivière naturelle aménagée à la navigation.

La ville de Besançon est résolument étudiante et capitale outdoor. Nous organisons une double compétition de niveau national : la **Doubs Paddle Race 2nd édition**, course inscrite au calendrier fédéral ouverte à tous et pour la toute 1^{ère} fois la CFU de Stand Up Paddle le jeudi de l'Ascension à la Gare d'Eau - Besançon.

Quant à **doubs Paddle**, il propose 2 entrainements hebdomadaire le mardi et jeudi en session « after work » pour se ressourcer et se détendre après le travail et également des sorties découvertes régionales (ex. bassin du Doubs) et des participations remarquées à des compétitions nationales (ex. GlaGlaRace). En déclinant la pratique du stand up paddle sous plusieurs variantes (paddle rando, paddle yoga, paddle plancha, ...) chacun y trouve sa place. En proposant régulièrement des initiations gratuites ouverte au grand public, en collaboration avec Décathlon qui soutient activement le club, l'objectif est bien la promotion de la pratique et la protection du milieu naturel.

Habitué à créer de la convivialité avec sa « plancha mobile », nous souhaitons vous garder le jeudi soir pour un repas régional et pourquoi pas un sunset sur l'eau.

Vu que certains feront « le pont de l'Ascension », nous vous organisons une belle randonnée le vendredi matin, avec repas le midi pour vous permettre de découvrir notre région sauvage et authentique. Profitez en également pour faire un tourisme éco responsable et gastronomique !

Aloha,

Laurent Guyout

Président de  **doubs Paddle**
Yes i do ♥! Stand Up Paddle Club



Ville de
Besançon



PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE STAND UP PADDLE & **DOUBS PADDLE RACE**

JEUDI 30 MAI

9h00-10h30 : Accueil & confirmation des inscriptions
(*carte étudiants + licence + attestation natation*)

10h45 : Briefing & échauffement

11h00 : départ Course Longue ou Courte Distance

14h00 : départ Course en relais par équipe

15h30 : départ Course Technical Race

16h30 : Podiums Courses et Challenge

Distribution des paniers repas préalablement réservés.

*Toute la journée, restauration sur place par
« BRIGITTE CHEZ », produits frais et fait « maison » .*

Un repas convivial en soirée en fonction des participants.

VENDREDI 31 MAI

9h00 : rendez-vous pour co-voiturage

- Super randonnée détente sur le Doubs, l'Ognon, ou lac de St Point.
- Repas convivial au bord de l'eau.

15h00 : clôture de l'évènement



Challenge Sprint 200m

« La Fédération Française de Surf rappelle à tous les pratiquants les règles élémentaires pour que faire du Stand Up Paddle rime avec sécurité et convivialité »

Infos, Contacts et Renseignements



Doubs Paddle Event



Doubs Paddle Event

<http://Doubs.Paddle.Free.Fr>

<http://DoubsPaddleEvent.WorldPress.com>

@ doubs.paddle@free.fr

Téléphone : 06.51.24.35.46

Inscriptions <https://bit.ly/2FOCOB5>

La compétition en Stand Up Paddle

La compétition* en Stand Up Paddle se fait sous plusieurs critères. Tout d'abord en fonction de la distance et de la technicité, ensuite du type de planche utilisée (rigide ou gonflable) et enfin de la longueur de la planche, exprimée en « pieds » (14' ou inférieur à 12'6 ").

Sans distinction de support (type de planche), pour la catégorie Junior (<18 ans) , Femme et Homme, il y a 4 podiums :

- endurance Courte Distance
- endurance Longue Distance
- technique (slalom et passage à terre),
- relais collectif (par équipe de 3 mini),

Un challenge sprint sur 200 m , en passage libre, est organisé durant toute la journée afin d'établir le record de vitesse en plein cœur de la capitale du temps !

Les inscriptions sont de 25€ (+1.5€ de frais).

**: attestation sur l'honneur de natation + fourniture de la licence compétition FFSURF ou FFCK ou un certificat médical de moins de 1 an mentionnant la non contre-indication à la pratique du stand up paddle en compétition.*

Droit à l'IMAGE

Le compétiteur participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

Le compétiteur participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés et reproduits sur des films ou autre support.

Le compétiteur participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la Ligue Bourgogne Franche-Comté et/ou ses partenaires le jugent nécessaire et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.

PARCOURS de la **COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE** & *Doubs Paddle Race* -2019

Distances approximatives suivant le parcours retenu : 12.6 km (LD), 5.4 km (CD), 4.5 km (TR), 3.6 km (Relais) soit 12 boucle de 300 m. Parcours adaptable en fonction du courant.

LONGUE Distance 12.6 km	COURTE Distance 5.4 km
- Départ = face à la Gare d'Eau (au droit du parking 5 avenue de la Gare d'Eau)	
- Descente bouée face écluse du tunnel, laissée à babord	
- Remontée jusqu'à la halte portuaire de St Paul , marque de parcours à babord	
Descente bouée face écluse du tunnel, laissée à babord	Descente jusqu'à la Gare d'Eau
Remontée jusqu'à la halte portuaire de St Paul , marque de parcours à babord	ARRIVEE
Descente bouée face écluse du tunnel, laissée à babord	
Remontée jusqu'à la Gare d'Eau	
ARRIVEE	



Figure 1 : Parcours de la *Doubs Paddle Race*

ANNEXE1 détails parcours la *Doubs Paddle Race*

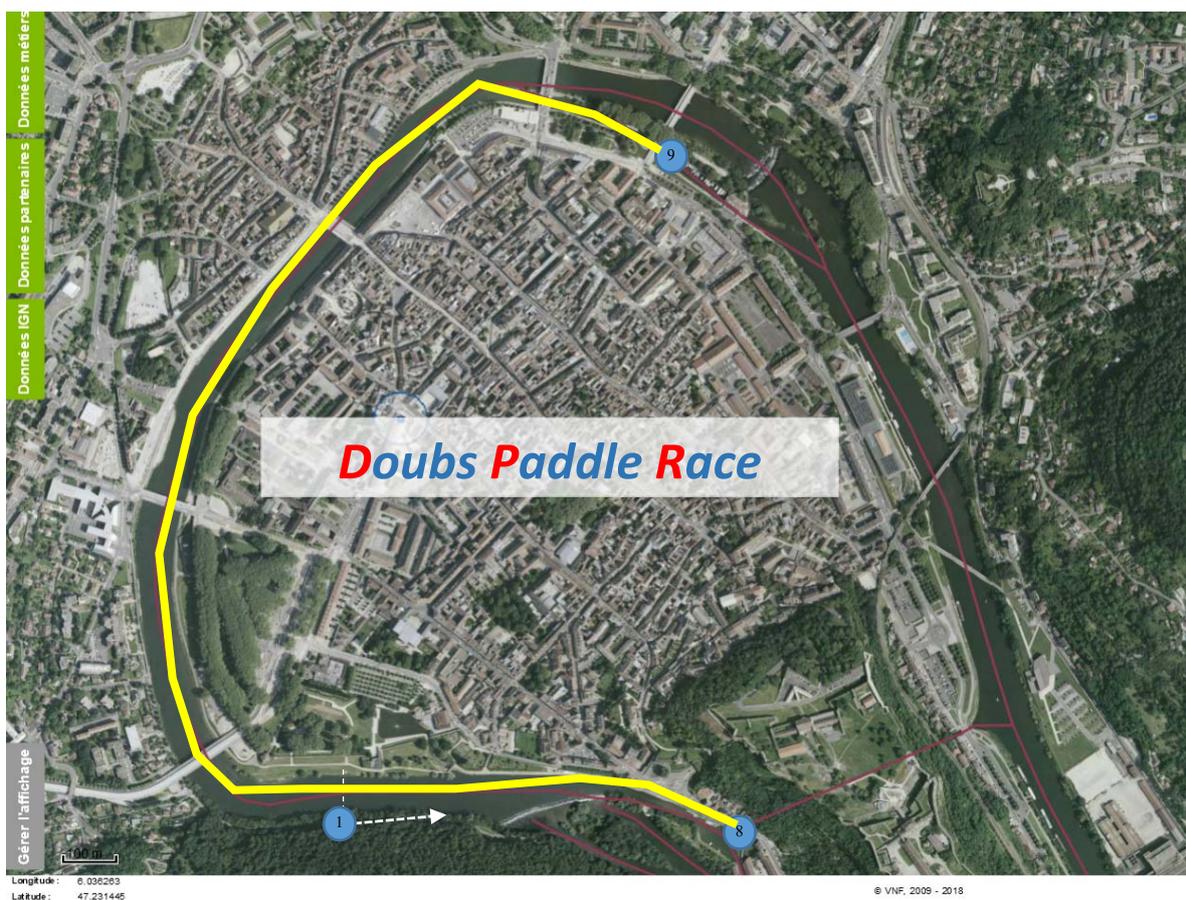


Fig 2 : Détails du parcours de la *Doubs Paddle Race*

Short Distance CD (5.4 km) / Long Distance LD (12.6 km)

Départ en ligne pointillée, descente directe vers bouée 1

Parcours CD : 1 tour: départ – 1- 8 – 9 - 1= arrivée (0.9+2.7+1.8=5.4 km)

Parcours LD : 2 tours: départ - 1 – 8 – 9- 8- 9- 8-1= arrivée (0.9+2.7+2.7+2.7+2.7+0.9=12.6 km)

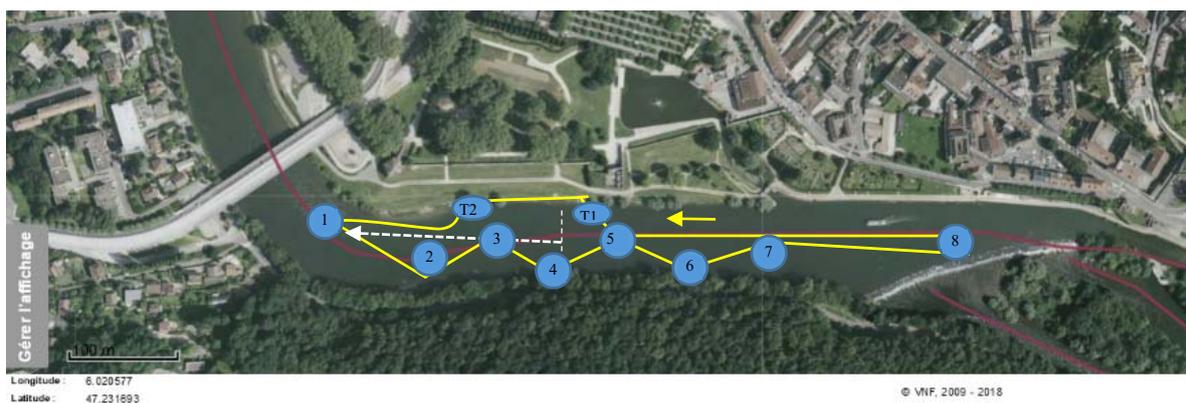


Fig 3 : Détails du parcours de la *Doubs Paddle Race*

Slalom de type Technical Race TR (4.5 km)

Départ en ligne pointillée, Montée directe vers bouée 1

Puis parcours 3 tours :

Tour 1	Tour 2	Tour 3
1-2-3-4-5-6-7-8-5-	1-2-3-4-5-6-7-8-5-	1-2-3-4-5-6-7-8- -
T1, T2 (passage à terre)	T1, T2 (passage à terre)	Arrivée ;-)

LOGISTIQUES

Stand Up Paddle :

Chaque compétiteur est responsable de son équipement. Il n'y aura pas de gardiennage d'organisé. Un parc coureur est mis à dispositions au bord de l'eau.

Possibilité de réserver un pack compétiteur (pagaie paddle leash dans la mesure des stocks).

Un parking voiture gratuit est situé à 300m.

Pagaies et accessoires

Les compétiteurs gèrent leurs pagaies et leurs accessoires (ailerons, leash, tournevis, etc.).

Sac / effets personnels

Vous pouvez disposer d'un sac contenant vos effets personnels (vêtements pour vous changer après l'arrivée, tournevis, aileron, leash, eau, bout de remorquage, barres énergétiques, coupevent, etc.). Ce sac devra être identifiable grâce à l'apposition d'une étiquette indiquant nom et prénoms conforme à la confirmation des inscriptions (à sticker autour de la sangle de portage). Le sac pourra être disposé sous la tente du comité de course.

QUESTIONS DIVERSES

J'arrive comment à Besançon ?

Internet est votre ami, le point GPS du village coureur est 47.231150, 6.020910.

*Comment je stationne à la **Doubs Paddle Race** ?*

Possibilité de se garer 5 avenue de la Gare d'Eau (**gratuit**) ou au parking payant Chamars (attention lieu de départ visite Citadelle donc forte charge).

Comment je me déplace ?

A pied sur le site de la course,

Via le réseau de transport en commun bus et Tram

https://www.ginko.voyage/se-deplacer/itineraire/calcul-ditineraires/?no_cache=1

Comment mes amis peuvent-ils suivre la course sur le Doubs ?

- Depuis les 5 ponts ou sur les quais rive gauche, éventuellement parking rive droite,
- Le vélo Vélocity est une bonne solution. Autonomie, calme et balade au rythme des SUP dans un Besançon accessible avec la véloroute qui longe tout le parcours sur le Doubs !

Je viens avec un accompagnateur ?

Tout le monde est le bienvenu ! Si vous envisagez de venir accompagné(e) et que vous souhaitez que la (ou les...) personne(s) qui vous accompagne(nt) puisse(nt) accéder à la soirée découverte régionale, merci de bien vouloir nous le signaler en faisant l'inscription en ligne.

ADRESSES UTILES

Lieu de la course : 5 avenue de La gare D'eau 25000 BESANCON

Repas jeudi midi : Il y aura un stand type food truck sur place (réservation conseillée lors de l'inscription en ligne)

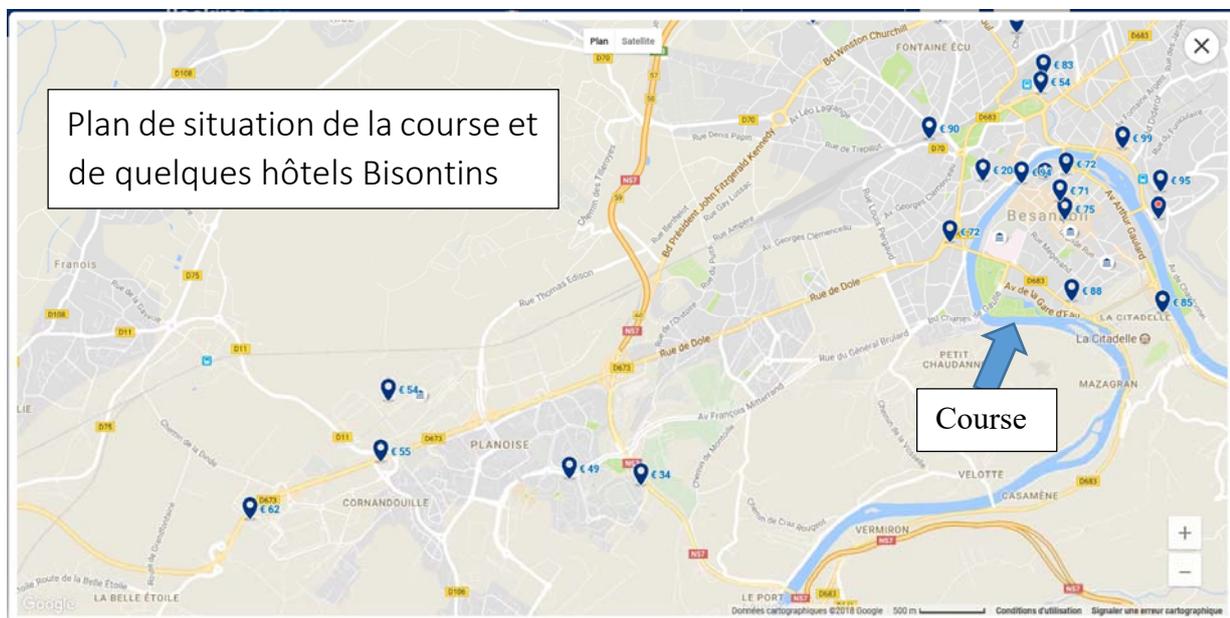
Repas du jeudi soir : Précisé sur place (21h) ou possibilité réserver un panier repas pour trajet retour.

Où dormir ? Privilégier le centre l'ouest ou l'est pour les transports en commun. Hôtel Bisontins + Hotels résidences + Camping municipal de Chalezeule, Voire possibilité d'avoir des chambres au CROUS de Besançon. Il y a plusieurs un hôtel résidence Zénitude

Le campus « Médecine » des Hauts de Chazal (vers Planoise à l'ouest de la ville) sont en accès directement accessible via le Tram. N'hésitez pas à nous demander pour vous assister ;-)

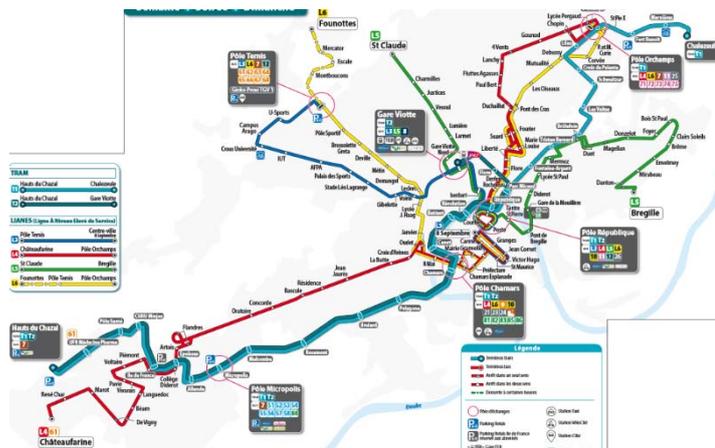
Plus d'infos sur :

<https://www.google.com/maps/search/hotel+besancon+maps/@47.2323533,5.939207,12.5z>



Transport en commun BUS et TRAM : grand réseau bien construit

<https://www.ginko.voyage/se-deplacer/itineraire/plans-du-reseau/>



Renseignements et informations

inscriptions : (25€ +1.5€ de frais) via la plateforme web: <https://bit.ly/2FOCOB5>

par mél à doubs.paddle.race@gmail.com , ou par tél au 06.51.24.35.46 ou sur le web

<https://doubspaddleevent.wordpress.com/evenements/championnats-de-france-universitaire/>

 Doubs Paddle Event

 Doubs Paddle Event

<http://Doubs.Paddle.Free.Fr>

Le SUP : DES VALEURS DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITE

L'activités Stand Up Paddle est accessible en moins de 10 minutes. Elle procure immédiatement de la satisfaction. Avec Doubs Paddle, elle permet aux plus expérimentés d'initier les débutants à cette pratique outdoor. Chacun peut aller à son rythme, s'arrêter afin de poser son regard sur la faune et la flore des rives. Admirer la région depuis un point de vue inhabituel. Se ressourcer avec « zénitude » sur l'eau. L'entraide, la détente et la convivialité vont de pair avec les sorties paddle et les couchers de soleil !



La curiosité des passants fait notre bonheur afin de faire découvrir la pratique, passer un moment plus proche de la nature et des personnes.



 **doubs Paddle**
STAND UP PADDLE CLUB

Doubs Paddle ? Yes i Do  !

Besançon - 06.51.24.35.46 - doubs.paddle@free.fr

Venez Paddeler !
Venez-vous amuser !
Venez nombreux !

AVIS DE COURSE

COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE

Doubs Paddle Race 30 et 31 mai 2019

Parcours en Stand Up Paddle sur le Doubs dans la boucle historique de Besançon



Présentation

- Compétition de "Stand Up Paddle" au centre-ville de Besançon(25000) sur le Doubs, rivière naturelle et sauvage avec chenal de navigation aménagé.
- Organisée par :
 - **Doubs Paddle**, association loi 1901 & club de pratiquants du Stand Up de Paddle affilié à la Fédération Française de Surf,
 - JUNIOR CONSEIL MANAGEMENT DU SPORT (UPFR Sport Besançon), association loi 1901,
 - Groupe de 3 étudiants de l'UPFR Sport de Besançon, Licence 3^{ème} année Management du Sport
 - Fédération Française des Sports Universitaire, comité Bourgogne Franche Comté

L'inscription à la **COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE & Doubs Paddle Race** vaut acceptation sans aucune restriction de l'Avis de Course et de ses règles. Le respect des règles générales de navigation sur le Doubs est obligatoire. Tout manquement, même en amont de l'épreuve, sera sanctionné par la disqualification immédiate des compétiteurs concernés.

Localisation

- Sur la pelouse de la Gare d'Eau le long de la rive du Doubs vers la tour bastionnée
- **Parking gratuit** recommandé au 5 avenue de la gare d'Eau 25000 BESANCON
- Village exposant et restauration
- Sanitaire public à proximité
- Attention : pas de douche possible

Inscription

- Inscriptions ouvertes dans la "Division LOISIR" et étudiants (Licence Fédé Sport U)
- Inscriptions limitées à 100 compétiteurs. Les modalités d'inscription sont définies ci-après
- Frais d'inscription : 25 € TTC / personne (+1.5€ de frais CB), gratuit pour étudiants licencié FF Sport U, +5€ si inscription sur place
- L'inscription à une compétition SUP race autorisée par la FFS est subordonnée, pour les non licenciés et les licenciés inscrit sur la compétition à la présentation :
 - Pour tout pratiquant non licencié :
 - D'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du stand up paddle en compétition.
 - D'une attestation sur l'honneur de natation.
 - Pour tout pratiquant licencié compétition à la FFS :

-
- De la Licence de la FFSurf en compétition (France ou International) en cours de validité.
 - Pour tout pratiquant licencié compétition à la FF Sport U :
 - Présentation de la licence + carte d'étudiant + attestation sur l'honneur de natation
 - Age minimum : il n'y en a pas, le parcours sera adapté à l'âge des participants afin de favoriser la promotion et la participation de tous, les « Kids » en particulier.
 - La catégorie JUNIOR regroupe les compétiteurs de moins de 18 ans au 30 mai 2019.
 - L'Autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Demandes d'inscription :

- Les demandes d'inscription devront être faites entre le 1 mars et le 27 mai 2019 : par mél à doubs.paddle.race@gmail.com ou par tél au [06.51.24.35.46](tel:06.51.24.35.46) ou sur <https://bit.ly/2FOCOB5>
- Possibilité de s'inscrire sur place dans la limite de 100 concurrents par course, +5€

Eligibilité des demandes d'inscription :

- Le nombre de places aux 100 premiers inscrits, pour chaque course.

Répartition des 100 places :

- Les noms en dépassement seront placés au début de la liste d'attente dans l'ordre où ils apparaissent sur la demande d'inscription.

Inscription

- L'inscription se fait en ligne sur le lien fournit par l'organisation.
- Un e-mail de confirmation sera envoyé à chacun des compétiteurs. Seuls seront pris en compte les dossiers complets avec pièces jointes accompagnés du paiement.
- Chaque compétiteur éligible pour participer à la **COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE & Doubs Paddle Race** devra confirmer individuellement et complètement son inscription via le site avant le lundi 27 mai 2019 minuit, ou sinon sur place avec majoration de 5€.
- En cas d'annulation le remboursement est effectué, minoré de 5€.

Courses

- La course n°1 est de type :
 - Longue Distance (2 grands tours env. 12 km)
 - Courte Distance (1 petit tour ≤ 5km).
- La course n°2 est de type slalom entre bouées avec passage à terre éventuel.
- La course n°3 est de type relais par équipe de 2 au minimum, dont idéalement une femme au minimum, planche désignées par l'organisation (affectation par tirage au sort éventuel).
- Les courses n°1 et n°2 sont des courses en flotte sur le Doubs. Tous les compétiteurs partent en même temps. Le départ est de type "mass-start".
- Le départ de la course n°3 se fait depuis la berge, une planche par équipe avec alternance entre chaque relayeur à proximité de la berge dans la zone de passage de relais.

Divisions en fonction de la planche

- Pour la course n°1 : 3 divisions sont définies en fonction du type de planche de SUP utilisé :
 - Planche inférieur ou égale à 12'6 "
 - Planche de 14'
 - Planche gonflable.
- Pour la course n°2 : 2 divisions sont définies en fonction du type de planche de SUP utilisé :
 - Rigide
 - Gonflable.

- Pour la course n°3 : il n'y a pas de division, les planches sont désignées par l'organisation (si possible monotype de type gonflable 10'6'' ou approchant).

Catégories en fonction du pratiquant

- Dans chaque catégorie de planche 4 classements :
 - Junior
 - Femme
 - Homme
 - Etudiant
 - Pas de distinction pour la course n°3 en relais.
 - L'organisation se réserve le droit de différencier les amateurs des compétiteurs.

→ 2 classements Universitaire : Homme & Femme (support indifférencié), CD, LD TR et Relais.

CLASSEMENTS

- Différents classements seront établis pour chaque catégorie et dans chaque division.
- Le cas échéant, des classements spécifiques pourront être créés.
- Un classement OverAll tenant compte de la course 1 et de la course 2 pourra être mis en place. Le classement général sera établi à partir de l'addition des points obtenus dans les courses 1 et 2. En cas d'égalité, les ex-æquo seront départagés en faveur de celui ayant obtenu le meilleur classement Scratch dans la course n°1.

Attribution des points pour la course n° 1 et n°2 :

Pour chacun des classements :

- Le 1^{er} reçoit 1 point.
 - Le 2nd reçoit 2 points.
 - Ensuite chaque compétiteur reçoit le nombre de points correspondant à sa place.
 - Abandon (DNF) = nombre d'arrivées + 1 point
- NB : Tous les concurrents situés en amont du pont Charles De Gaulle après 12.30 seront classés DNF.
- Disqualifié (DSQ) = nombre de partants.
 - Non Partant (DNS) = nombre d'inscrits.

Pour chaque classement, le compétiteur qui aura le moins de points sera déclaré vainqueur, et ainsi de suite.

Podiums annoncés

Si plus de 3 participants par catégorie, 33 podiums possibles :

	CD			LD			TR		Relais	Sprint
J	< 12.6	14	G	< 12.6	14	G	R	G		
F	< 12.6	14	G	< 12.6	14	G	R	G		
H	< 12.6	14	G	< 12.6	14	G	R	G		
UH										
UF										

JURY & RECLAMATION

Le jury est composé de 3 membres de l'Organisation. Il se réunira après toute réclamation de la Direction de Course et/ou d'un Concurrent.

- Pour la course n°1, les réclamations devront être communiquées par écrit à la Direction de Course avant 19.00 le jeudi 30 mai 2019
- Pour la course n°2, les réclamations devront être communiquées à la Direction de Course dans les 5' suivant l'arrivée de la course du concurrent réclamant.
- Les réclamations concernant l'établissement du classement général seront recevables jusqu'à 17.00 le lundi 3 juin 2019.

Toute réclamation hors délai sera jugée irrecevable.

Les décisions du jury sont à sa discrétion et sans appel. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve y compris pour les éditions suivantes.

Sécurité

Vêtement iso thermique et gilet

Pour toutes les courses :

- Port conseillé d'un vêtement iso thermique couvrant une surface du corps à minima supérieure à celle du torse.
- Port obligatoire du gilet d'aide à la flottaison ou « restube » ou « secumare » autorisés.

Leash à voir le jour de course / débit du Doubs.

- Pour la course n°1 (CD et LD) et course n°3 : interdit si eaux vives (fort courant)
- Pour la course n°2 : le leash n'est pas obligatoire à cause des passages à terre, mais est conseillé si faible débit

Dossard

- Dossard de l'épreuve porté obligatoirement par-dessus tout autre équipement, y compris sac à dos et sac d'hydratation.

NB : pour les compétiteurs déguisés, sous réserve d'en faire la demande lors de l'inscription, une tolérance pourra être accordée par la Direction de Course.

Assistance

- Des embarcations de sécurité encadrent la manifestation avec à leur bord des titulaires de BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).
- Les autres paddleurs assurent une sécurité de proximité.
- Une surveillance par les bénévoles depuis les quais qui suivent l'intégralité du parcours.

Navigation sur le Doubs

La navigation sur le Doubs sur la portion du parcours est soumise à réglementation. C'est une rivière aménagée pour la rendre navigable, particulièrement dans un chenal délimité par des bouées coniques vertes et cylindriques rouge, et sous des arches de pont identifiées par des panneaux passage autorisé ou interdit (au péniches, pas aux paddle). Le trafic fluvial est de type bateaux mouches (le Battant et le Vauban) ainsi que d'éventuels bateaux de loisir. Les horaires des courses sont synchronisés aux horaires de passage des vedettes. **A l'audition d'un coup de corne de brume, tout participant quitte immédiatement le chenal de navigation.**

Un avis de cette course est diffusé par la batellerie. Le trafic fluvial n'est pas interrompu, sur ce tronçon il n'y a pas de trafic de fret. La priorité est au bateaux mouches (le Battant et le Vauban). La navigation dans le chenal est alors interdite. Tout concurrent est tenu de dégager ce chenal de navigation. Le briefing précisera sur une carte ce chenal matérialisé sur l'eau par des bouées et des panneaux.

Divers

- Respect permanent de l'environnement, des concurrents, des organisateurs, du public, des médias, etc.
- Si corne de brume alors dégagement immédiat du chenal de navigation

Eau et qualité

Relevés généralement constatés habituellement début juin

- T° de l'eau en Celsius : de + 8° à + 14°
- T° de l'air en Celsius : de 14° à + 22°

Les pratiques de la baignade et de la natation sont interdites sur la commune de Besançon. Aussi, nous vous informons que l'Agence Régionale de la Santé (ARS) du Doubs évalue la qualité de l'eau du Doubs au niveau de la Mouillère (vers le Minotaure) au niveau « état moyen ». (Niveaux : Très bon état, Bon état, État moyen, État médiocre, État mauvais) et « état moyen » sur Avanne.

<http://sierm.eaurmc.fr/surveillance/eaux-superficielles/fiche-etat-eaux.php?station=06446560&codeRegion=27&codeDept=&codeCommune=25056&bassin=1&sourceBassinVersant=Doubs+moyen&coursdeau=>

Débit / courant

- Le débit moyen à cette date est de 60 m³/s, ce qui ne gêne pas la pratique du SUP (à évaluer à partir de 120 m³/s). La direction de course se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve en fonction des conditions hydrologiques du jour.
- Courant estimé : de 1 à 3 nœuds
- Les 3 courses se déroulent en remontant et en descendant un tronçon naturel du Doubs qui possède un chenal aménagé. Sur ce parcours de la Gare d'Eau au Parc Micaud, le courant est variable. A la station St Paul (face parc Micaud) le débit est mesuré en continu.

<http://www.rdbrmc.com/hydroreel2/station.php?codestation=2>

Il appartient à chaque compétiteur de juger avec discernement de son aptitude technique et physique à prendre le départ et à rester en course en fonction des conditions climatiques et des conditions hydrologiques.

INFORMATIONS UTILES

- Le port de bottillons néoprènes ou de chaussures fermées est recommandé.
- Un bout de remorquage de 5m est recommandé.
- Des embarcations serviront à l'assistance des compétiteurs et à la Direction de Course.
- Les bateaux de plaisance ne font pas partie du dispositif précité mais pourront être amenés à intervenir en cas de situations dangereuses et/ou urgentes. Leurs directives devront être suivies sans délai et sans restriction.

REGLES DE COURSE

Lors des briefings seront précisés :

- Les procédures de départ.
- La ligne de départ.
- Les parcours et les différentes marques de parcours éventuelles en fonction des différentes course (LD et CD ; TR).
- L'organisation de la course n°3 (relais).
- La ligne d'arrivée.
- Dispositions particulières liées à la navigation sur le Doubs.

Règles spécifiques pour la manche n°1 :

La Direction de Course est en liaison permanente avec les Vedettes de Besançon, Service de Navigation des bateaux mouches. En conséquence, elle peut à tout moment, en particulier pour des raisons de sécurité, prendre des dispositions différentes de celles annoncées lors des briefings.

- Sauf instruction contraire, la navigation sur le Doubs se fait uniquement hors du chenal
- Avant le départ :
 - La mise à l'eau des SUP se fera depuis la berge gauche à la Gare d'Eau. En traversant le chenal de navigation (normalement non emprunté aux horaires de départ et d'arrivée). Une fois à l'eau, les embarcations se positionnent coté rive droite sur la partie « non chenal » de la rivière.
- Après l'arrivée :
 - La traversée du Doubs pour rejoindre la rive gauche et la plage de la Gare d'Eau se fera qu'après vérification de l'absence de bateau dans le chenal et éventuellement après autorisation de la Direction de Course.

Le non-respect de ces directives entraînera la disqualification des participants concernés. Ils seront classés DSQ (Disqualified).

- Pour des raisons de sécurité, la Direction de Course peut décider à tout moment de retirer de la compétition quiconque présenterait des signes de faiblesse. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).
- En cas d'abandon, faire des signaux de détresse (2 bras au-dessus de la tête avec mouvement montant - descendant) et signaler votre abandon à un bateau d'assistance à la 1^{ère} occasion possible, ou à un autre compétiteur qui pourra faire passer l'information. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).
- Les règles du bon sens nautique s'appliquent totalement. Vous devez porter assistance à toute personne en difficulté puis prévenir aussi rapidement que possible l'Organisation.
- Les participants pourront être équipés d'un « tracker ». Dans ce cas, le port du tracker sous le dossard ou à la cheville est obligatoire.

Règles spécifiques pour la manche n°2 :

Les passages à terre se feront entre les drapeaux matérialisant des portes.

Règles spécifiques pour la course n°3 :

La course n° 3 se déroulera dans un format de relais par équipe. Le nombre de participants par équipe pouvant varier, c'est le nombre de relais qui sera comptabilisé.

La zone de passage de relais entre participant d'une même équipe sera matérialisée.

Fait à Besançon le 10 avril 2019

Pour Doubs Paddle / Junior Conseil Management du Sport

Le directeur de l'Organisation



Laurent GUYOUT
Président de Doubs PADDLE